



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الأغذية والزراعة
للأمم المتحدة

CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

Trente-quatrième session

Nadi (Fidji), 9-13 avril 2018

Note d'information

Organisation de la Conférence

1. La trente-quatrième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique se tiendra au Sofitel Fiji Resort and Spa du 9 au 13 avril 2018. La cérémonie d'ouverture de la session ministérielle se tiendra le jeudi 12 avril, à 9 heures, dans la salle Grand Ballroom.
2. Les travaux de la conférence se dérouleront de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, sauf décision contraire de la Conférence.
3. Chaque jour sera distribué un programme des séances donnant des renseignements détaillés sur les travaux de la conférence, le calendrier des séances, les questions à l'ordre du jour et d'autres renseignements de caractère général.
4. L'ordre du jour provisoire annoté (APRC/18/1) a été joint à la lettre d'invitation.
5. Le Bureau régional de la FAO pour l'Asie et le Pacifique assurera le secrétariat de la conférence et fournira aux participants une liste de noms, rôles et responsabilités le premier jour de la conférence.

Langues de travail

6. L'interprétation simultanée sera assurée en anglais, chinois, français et russe. La documentation sera publiée dans ces quatre langues.

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org



APRC34

Liaison avec la presse et information

7. Pendant la durée de la Conférence, un chargé d'information de la Conférence, assisté d'un attaché de presse du Gouvernement fidjien, assurera les contacts avec la presse et sera responsable des questions concernant l'information du public.

8. Les journalistes seront accrédités sur présentation, au comptoir des accréditations situé sur les lieux de la conférence, de deux photographies d'identité au format passeport et d'une lettre d'affectation de leur rédacteur en chef ou de leur employeur.

Documentation

9. Les documents de travail seront mis à la disposition de l'ensemble des gouvernements et des organisations invitées, avant l'ouverture de la conférence, à l'adresse suivante:

<http://www.fao.org/about/meetings/regional-conferences/aprc34/documents/fr/>. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. Les documents rédigés pendant la conférence seront disponibles au comptoir de distribution des documents situé à l'extérieur de la salle. Le comptoir distribuera également le courrier et les messages et répondra aux questions d'ordre général.

Projets de recommandations et modifications proposées

10. Les délégués qui souhaitent présenter des projets de recommandations ou d'autres documents appelant une décision de la Conférence sont priés de les rédiger en anglais et de les remettre au secrétaire de la Conférence sous format électronique. Les délégués qui souhaitent distribuer d'autres documents écrits en rapport avec l'ordre du jour de la conférence sont invités à en déposer 100 exemplaires en anglais, 15 exemplaires en chinois, 15 exemplaires en français et 15 exemplaires en russe au secrétariat pour distribution.

Communication préalable du texte des discours et déclarations

11. Lorsque des discours ou des déclarations préparés doivent être prononcés, le secrétariat de la Conférence souhaiterait en recevoir à l'avance des exemplaires numériques à l'adresse APRC@fao.org de façon, notamment, à garantir l'exactitude de l'interprétation.

Correspondance

12. Toute la correspondance concernant la Conférence régionale doit être adressée au Secrétaire de la Conférence, FAO Regional Office for Asia and the Pacific, 39 Phra Atit Road, Bangkok, 10200, Thaïlande; Tél.: (+66) 2 6974000, Télécopie (+66) 2 6974445, Courriel: APRC@fao.org, avec copie aux chargés de liaison du Gouvernement hôte dont les adresses sont indiquées ci-après:

Chargés de liaison (Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique)

M. Vio Veretawatini et M. Vatini Rayalu
Liaison Officers
Ministry of Agriculture (MoA)
Suva, Fiji
Tél.: (+679) 3384 233; poste: 361229
Courriel: vio.veretawatini@agriculture.gov.fj
timoci.bogidua@govnet.gov.fj

Secrétaire de la Conférence

M. Jong-Jin Kim
Conference Secretary
34th FAO Regional Conference for Asia and the Pacific
Courriel: APRC@fao.org

13. Des services postaux, des téléphones, des télécopieuses, des services de courrier électronique et un accès à internet sans fil (wifi) seront à la disposition des délégués sur les lieux de la Conférence, ainsi qu'un bureau d'information touristique/agence de voyage.

Lieu de la Conférence

14. **Sofitel Fiji Resort and Spa**

Denarau Island
Nadi, Fiji
Tél: (+679) 675 1111
Télécopie: (+679) 675 7777

Site web: <http://www.sofitel.com/fr/hotel-5706-sofitel-fiji-resort-and-spa/index.shtml>

Formalités d'entrée aux Fidji

15. Les autorités fidjiennes exigent un passeport encore valide **six mois au moins** après la date d'entrée, et un billet de retour.

15-1 Les participants venant des pays suivants: **Afghanistan, Bhoutan, Cambodge, Kazakhstan, Mongolie, Myanmar, Népal, Ouzbékistan, Pakistan, République démocratique populaire lao, République islamique d'Iran, République populaire démocratique de Corée, Sri Lanka et Viet Nam**, doivent obtenir un visa pour entrer aux Fidji.

Le Ministère fidjien de l'agriculture fera en sorte qu'un visa soit délivré à leur arrivée à l'aéroport international de Nadi aux participants qui n'ont pas de mission diplomatique fidjienne dans leur pays. Ces participants doivent envoyer **par courriel, le plus rapidement possible, et au plus tard le 23 mars 2018**, une **copie scannée** des documents suivants aux chargés de liaison indiqués au paragraphe 12:

- 1) le formulaire de demande de visa de séjour aux Fidji (**«Application Form for a Visitor Visa for Fiji»**), complété

Veillez télécharger le formulaire à l'adresse suivante:
http://www.immigration.gov.fj/images/pdfs/visa_form.pdf

- 2) deux (2) photographies d'identité récentes au format passeport
- 3) une photocopie ou une copie scannée de la première page du passeport (sur laquelle figurent le nom, la date de délivrance et d'expiration et la photo)
- 4) l'itinéraire de voyage

Après réception des documents susmentionnés, le Ministère fera le nécessaire pour obtenir auprès du Département de l'immigration des Fidji une lettre d'approbation pour chaque participant et l'enverra à chacun d'entre eux. À l'arrivée à l'aéroport de Nadi, cette lettre permettra de faciliter la délivrance des visas aux délégués. Veuillez noter que les participants devront acquitter **91 FJD (46 USD environ)** pour obtenir le visa à l'arrivée.

Le secrétariat et les organisateurs recueilleront les frais de visa lors de la journée d'inscription, le dimanche 8 avril 2018 de 9 heures à 20 heures, et tous les jours de 7 heures à 18 heures pendant la durée de la conférence, au Sofitel Fiji Resort and Spa.

15-2 Les participants venant des pays suivants: **Australie, Bangladesh, Brunéi Darussalam, Chine, États fédérés de Micronésie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Îles Cook, Îles Marshall, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Japon, Kiribati, Malaisie, Maldives, Nauru, Nioué, Nouvelle-Zélande, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, République de Corée, Samoa, Singapour, Thaïlande, Timor-Leste, Tonga, Tuvalu et Vanuatu**, n'ont pas besoin de visa pour entrer aux Fidji (le visa d'arrivée sera tamponné).

15-3 Veuillez noter que les participants en provenance ou à destination des Fidji qui font escale dans d'autres pays, comme l'**Australie** ou la **Nouvelle-Zélande**, peuvent avoir besoin d'un visa de transit (veuillez vérifier auprès de votre agent de voyages). La lettre d'approbation délivrée par le gouvernement du participant sera utile pour l'obtention des visas de transit nécessaires. Les compagnies aériennes n'autoriseront pas l'embarquement des passagers ne disposant pas de visas de transit. Cette lettre sera également indispensable aux participants qui embarqueront **en Australie ou en Nouvelle-Zélande à destination des Fidji**. Les participants sont donc instamment priés de s'y prendre très à l'avance pour obtenir la lettre d'approbation et de voyager munis de cette lettre, afin de faciliter leur arrivée aux Fidji.

16. Les voyageurs venant de pays dans lesquels il existe un risque de transmission de la fièvre jaune devront être munis d'un certificat international de vaccination en cours de validité. Les autorités sanitaires des Fidji conseillent également aux voyageurs de se faire vacciner contre la fièvre jaune au moins dix jours avant la date prévue pour leur voyage. Veuillez noter que le Ministère de la santé a indiqué qu'il n'y avait aucune obligation de vaccination en ce qui concerne les pays asiatiques.

Les services de santé de la FAO recommandent/administrent les vaccins suivants aux personnes se rendant aux Fidji: diphtérie/tétanos/coqueluche, valable dix ans; hépatite A, une série de vaccins valable à vie; hépatite B, une série de vaccins valable à vie; fièvre typhoïde, valable trois ans.

Formulaire d'inscription en ligne et voyage

17. Le formulaire d'inscription en ligne, à utiliser également pour les réservations d'hôtel, est disponible à l'adresse suivante:

<https://www.regonline.com/34thAPRC>

Il faut un code d'accès pour s'enregistrer. Veuillez consulter la lettre d'invitation.

Les participants sont priés de s'inscrire en ligne au moins trois semaines avant leur départ, afin de pouvoir être accueillis à leur arrivée à l'aéroport international de Nadi. Il leur est conseillé de marquer leurs bagages de façon claire, afin d'en faciliter l'identification.

18. Les autorités fidjiennes prendront des dispositions pour accueillir les participants à leur arrivée, leur faciliter les formalités d'entrée (contrôles des services d'immigration, des visas et des douanes), les aider à procéder au retrait de leurs bagages et assurer leur transport de l'aéroport à leurs hôtels respectifs. Un dispositif analogue sera également mis en place à la fin de la conférence.

19. Tous les participants à la conférence sont invités à organiser leur retour bien à l'avance. Dès leur arrivée aux Fidji, il leur est conseillé de se rendre au bureau chargé des voyages qui sera ouvert sur les lieux de la conférence pour confirmer leurs date et heure de retour et s'informer des excursions organisées spécialement à l'intention des conjoints.

Devises et services bancaires

20. Les participants doivent déclarer à l'agent des douanes les sommes égales ou supérieures à 10 000 FJD, ou l'équivalent en devises étrangères. Un bureau de change sera à la disposition des participants sur les lieux de la conférence. L'unité monétaire est le dollar des Fidji (FJD) et, au moment de la rédaction du présent document, le taux de change proposé à l'aéroport était de 1,87 FJD

pour 1 USD. Les cartes de crédit Visa, Mastercard et, dans une moindre mesure, American Express ne sont en général acceptées que dans les hôtels, les aéroports et les centres commerciaux; une majoration de 3 pour cent est appliquée aux achats.

Services médicaux et premiers secours

21. Des services d'assistance médicale et de premiers secours seront disponibles sur le lieu de la Conférence. Il est possible que certains hôtels fournissent également des services médicaux.

Hébergement

22. Les demandes de réservation d'hôtel pour les participants et leurs familles doivent être effectuées le **16 mars 2018** au plus tard. Veuillez pour ce faire utiliser le formulaire en ligne disponible à l'adresse:

<https://www.regonline.com/34thAPRC>

Il est vivement recommandé aux participants de s'inscrire en ligne le plus rapidement possible, en raison du nombre limité de chambres au Sofitel Fiji Resort and Spa.

23. Lors de l'enregistrement, les hôtels peuvent exiger la présentation d'une carte de crédit ou le paiement d'un acompte. Il est à noter que les participants sont tenus de régler leurs factures d'hôtel à leur départ, y compris restauration, bar, pourboires, téléphone, blanchisserie, etc.

Inscriptions à l'arrivée

24. Tous les délégués et observateurs sont invités à s'inscrire, dès leur arrivée, au comptoir des inscriptions, situé dans la salle de conférence, afin de recevoir leur badge d'identification et le dossier de la réunion. Le comptoir des inscriptions sera ouvert le dimanche 8 avril 2018, de 9 heures à 20 heures, et tous les jours de 7 heures à 18 heures, pendant la durée de la conférence. Le secrétariat de la Conférence publiera une liste provisoire des participants le premier jour de la conférence. Les participants sont invités à lui communiquer tout ajout ou correction à apporter à cette liste. Seuls les participants inscrits recevront un badge spécial leur permettant d'accéder aux salles de réunion de la conférence.

Climat et fuseau horaire

25. Les Fidji sont situés sur le 17^e parallèle au sud de l'équateur. Au mois d'avril, la température à Nadi est d'environ 30 degrés et les averses sont fréquentes, car c'est la fin de la saison des pluies.

26. Le fuseau horaire des Fidji est GMT plus 12.

Électricité

27. Aux Fidji, le voltage est de 240 volts AC (50 Hz). Veuillez noter qu'aux Fidji, les prises sont conçues pour recevoir des fiches comportant deux broches plates en forme de V, ainsi qu'une fiche de terre, comme en Australie et en Nouvelle-Zélande.